

### Conseil municipal : une soirée perdue

## Edito

### Une rentrée en Fanfare !

La majorité municipale nous a préparé une rentrée en fanfare, en s'attaquant d'une part à l'avenue Gabriel Péri symbole du patrimoine architectural antonien et d'autre part en décidant la démolition de plus de 1000 chambres à la résidence universitaire, outil d'égalité des chances par excellence. A l'évidence pour ces deux affaires la contestation et la consternation des Antoniens sont grandes. Faut-il rappeler que ces projets n'apparaissaient pas dans le programme de la majorité UMP ?


Voilà le but de notre journal forcément partial, vous informer et vous faire part à travers l'œil de l'opposition comment nous vivons notre ville au quotidien.

Vous trouverez ici une nouvelle formule de notre journal plus concise, plus réactive que nous vous proposerons mensuellement et qui sera distribuée plus largement sur l'ensemble de la ville .

Parce que pour nous, vous informer est un enjeu majeur de la démocratie locale au quotidien !

Bonne lecture !  
Antony Place Publique

 **Je veux recevoir  
Antony Place Publique  
par mail et en couleur.  
C'est gratuit, c'est facile,  
une simple demande à  
app92@club-internet.fr**

 **Je retrouve aussi  
les anciens numéros  
et tous les dossiers sur  
www.antonyplus.com**

**Imprimé sur papier recyclé**

**J**'étais seul, l'autre soir, au Conseil municipal, ou presque seul ; l'auteur n'avait pas grand succès.

Ce n'était que... Corneille. Jean-Yves Sénant mettait en scène Polyeucte. Et le plaisir s'accroît quand l'effet se recule fut le leitmotiv de cette séance...

Annoncé depuis décembre 2005, présenté dans le Bulletin municipal officiel il y plus d'un an, le nouveau cinéma le Select n'est à ce jour toujours qu'un projet. Les travaux ne devraient débiter qu'en 2011, selon Isabelle Rolland, adjointe au maire chargée de la culture. En ajoutant 18 mois de travaux, le nouveau Select n'ouvrira ainsi pas avant fin 2012 ou début 2013. Un projet plus consensuel aurait certainement permis une modernisation plus rapide de notre cinéma, mais le Maire s'est félicité de la lenteur avec lequel ce dossier avançait...

Dans le domaine du logement social aussi, les pas sont comptés. La Ville acquiert un nouveau logement, avenue Jean-Monnet, dans le cadre de la Charte du logement solidaire. Nous en sommes donc désormais à ... trois logements, dont la gestion sera confiée aux Amis de l'avenir, une association d'insertion par le logement. Les élus d'Antony-Plus ont soutenu cette démarche, même si elle avance évidemment bien trop timidement : Christian Ollivry en vint même à demander en séance l'aide de chaque conseiller municipal pour trouver de nouveaux logements éligibles !

Concernant l'environnement et le développement durable, la majorité municipale se hâte encore plus lentement. Amenée à renouveler un autocar, la Mairie a choisi comme carburant : « le gas-oil le plus pur qui soit », dit le Maire, qui n'a pas remarqué que les bus de la RATP se mettaient au gaz depuis quelques

années. Pour l'éclairage public, de même, les lampes à sodium haute pression ne cèderont leur place aux diodes électroluminescentes (LED), moins énergivores et plus résistantes, que très progressivement. Pour l'instant, seuls les panneaux indicateurs de rue et quelques feux tricolores en seront dotés.

Sur le dossier de la restauration scolaire, la municipalité a choisi de repousser l'échéance du contrat actuel de délégation de service public jusqu'à la prochaine rentrée scolaire. Sur le principe, reconnaissons que cette décision de report est un acte de bon sens : elle devrait permettre le passage au nouveau contrat dans de bonnes conditions pratiques, elle s'accompagnera pour la Ville de gains financiers (diminution du prix des repas facturés à la Ville par Avenance), et ce pourrait être l'occasion de mieux étudier les conditions d'accès des élèves et les prestations servies. Mais en pratique, la situation est plus floue : certes une concertation est engagée par Jean-Yves Le Bourhis, mais, malgré la demande d'Antony-Plus, les usagers ne bénéficieront pas de la baisse des tarifs.

Autres tarifs, autres actes manqués. Pour ceux des cours du soir organisés par le GRETA, la municipalité a omis de les fixer au taux d'effort, contrairement à la réforme engagée en début d'année : ils restent donc soumis au système injuste du quotient familial. Concernant ceux des crèches, l'entrée en vigueur de la nouvelle convention avec la Caisse d'allocations familiales ne devrait engendrer « aucun changement pour les familles » selon Claude Renaud, maire adjointe à l'enfance, alors que le Maire, lui, n'envisage « pas de changement significatif ». Qu'y a-t-il derrière cette nuance ? Quoi qu'il en soit, la lenteur reste de mise lorsque la famille s'agrandit : il faut attendre la rentrée scolaire avant d'appliquer le tarif prenant en compte l'enfant supplémentaire.

.../...

*Conseil municipal :  
une soirée perdue*

## *Antony-Plus veille sur le sommeil du Maire, même contre son gré !*

Enfin, la palme de la lenteur et de la procrastination revient incontestablement à Philippe Serin, maire adjoint à la sécurité, qui ne paie que de promesses. Depuis les élections municipales, aucune réunion du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), organe associant l'ensemble des structures intervenant dans le domaine de la sécurité (Police nationale, police municipale, services de la justice, RATP, SNCF, bailleurs, Education nationale, associations...) et chargé d'élaborer le cadre de la concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans la commune. Pourtant, il est tenu de se réunir au moins une fois par an et les derniers chiffres de la délinquance montrent une hausse des cambriolages... Mais il est sans doute trop tôt pour aborder ces problèmes : Philippe Serin annonce enfin une réunion du CLSPD pour la fin de l'année, mais sans préciser le millésime !

■ Bruno EDOUARD

**E**n 2008, la société Aventis, installée au quartier Lafontaine depuis de nombreuses années, a décidé de changer les groupes de climatisation de ses installations. Compte tenu de l'ampleur de l'opération, une enquête auprès des collectivités locales concernées, de divers services publics et de la population était réglementairement nécessaire. C'est à cette occasion que nous avons pu mettre en évidence dans ce dossier d'enquête des risques de nuisances sonores pour les riverains immédiats : incohérence de la localisation des points de mesure acoustique et intensité sonore de 50 dBA en limite de propriété, ce qui approchait les seuils admissibles et donc risquait de troubler la quiétude nocturne de Jean-Yves Sénant, résident du secteur. Interrogée officieusement, la majorité municipale reconnaissait alors ne rien vouloir faire qui puisse, aussi peu que ce soit, froisser la multinationale pharmaceutique. Au Conseil municipal du printemps 2008, Wissam Nehmé avait donc présenté une délibération favorable au projet d'Aventis et le groupe Antony-Plus avait été le seul à s'y opposer. Parallèlement, nous avons écrit au commissaire enquêteur pour souligner l'impact défavorable sur le voisinage. Aujourd'hui, le rapport du Service technique interdépartemental d'inspection des installations classées (STIIC) sur cette affaire est disponible et l'on peut y lire une information intéressante : suite à notre lettre, l'avis favorable du STIIC est assorti d'une réserve enjoignant à Aventis la réalisation de nouvelles mesures acoustiques dans un délai de 2 mois. On peut aussi y découvrir que, si les communes de Fresnes et de Bourg-la-Reine ont donné leur avis sur ce dossier, la mairie d'Antony n'a même pas pris la peine de répondre lorsque la question lui a été posée ! Alors : désinvolture ou incompétence ?

■ Bruno EDOUARD

## *Antony Habitat augmente encore les loyers !*

**E**n 2009, alors que l'inflation est proche de zéro, l'Office municipal d'HLM d'Antony a augmenté les loyers jusqu'à 3% malgré l'opposition des représentants des locataires au conseil d'administration « CNL-Citoyens, solidarité logement » et « l'Association des locataires de l'OPMHLM » qui demandaient le gel des loyers compte tenu de la crise économique et sociale qui frappe la grande majorité des locataires.

Pour 2010, le Président de l'Office, Jacques Legrand, par ailleurs maire adjoint à la mairie d'Antony, a d'ores et déjà prévu une nouvelle augmentation pour partie applicable dès le premier janvier prochain.

Le représentant au conseil d'administration de l'office, Jean Marc Feuillade, élu « CNL, Citoyens, solidarité logement » a annoncé son refus de voter une nouvelle augmentation plus que jamais injustifiée. Dans une pétition qu'il fait signer dans l'ensemble du patrimoine de l'office HLM, le représentant « CNL - Citoyens, solidarité logement » indique notamment que « tous les économistes s'accordent pour dire que le niveau de l'inflation restera particulièrement faible ces prochains mois, certains annoncent même une période de déflation. D'autre part, le taux d'intérêts du livret d'épargne A qui sert au financement du logement social n'a jamais été aussi bas réduisant très sensiblement la charge des emprunts pesant sur les organismes HLM. Dans le même temps, ajoute JM Feuillade, alors que les conséquences de la crise économique et sociale sont chaque jour plus lourdes pour les familles, on annonce quotidiennement de nouvelles augmentations (Eau, électricité, gaz, transports) on crée de nouveaux impôts on supprime le remboursement de certains médicaments par la sécurité sociale... »

■ Antony Place Publique



## Interconnexion TGV : Deux projets qui menacent les antoniens

Comme nous l'indiquions dans une précédente édition ce n'est plus un projet, celui de l'amélioration de la ligne TGV Massy-Valenton mais deux qui menacent désormais l'environnement de plusieurs milliers de riverains de la ligne ferroviaire qui traverse Antony de l'Ouest à l'Est. En effet au projet, contesté, d'aménagement de la ligne Massy-Valenton, l'Etat entend aujourd'hui ajouter un projet supplémentaire d'une ligne d'interconnexion à grande vitesse dédiée au trafic TGV au Sud de l'Île de France qui pour partie en souterrain traversera notre ville sous l'actuelle emprise ferroviaire. Le problème que ne cachent pas les techniciens de RFF, l'organisme d'Etat chargé de la réalisation du projet, c'est que d'une part l'ancien projet qui prévoit l'augmentation du trafic TGV, fret, RER est maintenu et doit être réalisé dans les prochain

es années (la Région Ile de France qui jusqu'alors accompagnait la résistance des riverains ayant cédé aux injonctions gouvernementales) d'autre part que le nouveau projet doit, sur le territoire d'Antony s'intégrer sur plus d'1,5 KM dans la zone urbaine avant son passage en souterrain. Les deux projets portés par le Plan du Ministre de la relance, Patrick Devedjian, devraient être réalisés ou engagés d'ici 2020...

RFF, pour le compte de l'Etat, n'a pas tardé à approcher les acteurs locaux... Avant l'enquête publique qui pourrait se dérouler en 2010, il a mandaté le cabinet « I&D » spécialisé en communication et analyse d'opinion pour prendre le pouls des groupes institutionnels et associatifs sensibles à ces projets.

C'est dans ce cadre que notre association « Citoyens à Antony » représentée par Fa-

bien Feuillade, conseiller municipal, a été entendu par une consultante du cabinet « I&D » le XX septembre dernier.

Au terme d'un long entretien nous avons rappelé notre attachement au développement des transports en commun dans notre pays et plus spécialement en région Ile de France mais nous avons également souligné notre opposition, conformément au vœu voté au conseil municipal, à tout projet qui porterait gravement atteinte au cadre de vie et à l'environnement des populations riveraines. Or, à ce jour, les projets proposés par RFF, amélioration de la ligne Massy-Valenton et création d'une ligne grande vitesse au Sud de l'Île de France sans protection des populations riveraines sont inacceptables et rencontreront notre opposition intransigeante.

■ Jean-Marc FEUILLADE

## La communauté d'agglomération se lance aussi dans la destruction de logements sociaux

Les élus municipaux d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, le Plessis-Robinson, Sceaux, Verrières-le-Buisson et Wissous pensaient assister à une soirée tranquille le jeudi 17 septembre consacrée aux réalisations de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre (CAHB). C'était sans compter avec la détermination des étudiants de la résidence universitaire d'Antony (RUA) et de leurs soutiens qui avaient organisé un comité d'accueil avec un mur de parpaing sous forme de banderole, ni avec la volonté des élus municipaux de gauche de manifester leur opposition au projet de destruction du bâtiment C et de ces 550 chambres.

Ainsi, dès le début de la réunion, tenue sans public, les élus municipaux ont-ils décerné symboliquement un diplôme de démolisseur de résidence universitaire aux président, vice-présidents et conseillers délégués de la CAHB. Seul, le maire de Wissous (PS) recevra le diplôme de défenseur de la résidence universitaire. Il expliquera ensuite, au cours de débat, l'importance de ces logements sociaux étudiants et demandera le report de leur démolition.

En dehors de ce sujet d'actualité, la soirée devint une succession d'interventions sur les différents projets en cours : transfert des théâtres municipaux et des conservatoires mais sans harmonisation tarifaire pour l'instant,



transfert des piscines avec des projets de rénovation pour celle des Iris, convergence des tarifs de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et, toujours en étude, le réaménagement d'un terrain pour recevoir les gens du voyage à Verrières-le-Buisson.

On apprit également que le déplacement de l'école Centrale et de la faculté de Pharmacie vers le plateau de Saclay entraînerait le départ de 5.000 étudiants. De quoi laisser espérer de nouveaux terrains à bâtir. Pourquoi pas des « éco-quartiers », c'est à la mode.

■ Pierre RUFAT

### Dernières nouvelles de la CAHB

La CAHB vient d'adopter ce 9 octobre un protocole de « redéploiement des résidences universitaires » qui ne concerne que la RUA. Ce protocole prévoit la destruction complète du bâtiment C (548 chambres) plus celle des bâtiments G et H (271 logements pour couple), et la démolition partielle des bâtiments D (391 chambres) et F (216 logements pour couple). Seuls les bâtiments A et E (623 chambres individuelles) seront réhabilités, sans préciser le nombre de chambres au terme de l'opération.

Ce projet supprime quelque 1 000 chambres d'étudiants dont presque tous les logements pour couple alors que c'était une spécificité du site antonien. La CAHB devient ainsi le plus grand démolisseur de logements étudiants de France. Il deviendra aussi le propriétaire d'un terrain immense (12 hectares) merveilleusement situé face à l'entrée principale du parc de Sceaux, près du centre ville et des gares RER. Et voilà un espace convoité par la Ville mais aussi par les projets du Grand Paris.



L'interview du mois

## Hélène Merlet, Présidente de l'ASPEA

La responsable de l'Association de sauvegarde du patrimoine et de l'environnement d'Antony (ASPEA) nous expose les buts de cette nouvelle structure.



**Antony Place Publique : L'ASPEA est-elle une association de plus à Antony ? Que représente-t-elle ?**

**Hélène Merlet :** A ma connaissance, il n'y a pas d'association qui réponde à la fois au besoin de protéger le Patrimoine et l'Environnement dans notre ville. Ce mouvement répond tout simplement à un besoin.

**APP : Concilier défense du patrimoine et de l'environnement, est-ce logique ? Est-ce facile ?**

**HM :** Je ne vois pas en quoi la défense du Patrimoine serait incompatible ou s'opposerait à l'idée de préserver l'environnement ! Bien au contraire, l'ASPEA a pour vocation de sauvegarder le patrimoine ancien ou remarquable de notre ville ou du moins ce qu'il en reste...Il s'agit donc aussi d'environnement en préservant ce qui fait encore le charme de notre ville. Je dis bien encore car il reste très peu de pavillons anciens d'où l'urgence de la mobilisation. Cela ne va certes pas être facile. Là comme ailleurs, les enjeux financiers et « l'appât du gain » peuvent prévaloir sur la conservation du patrimoine dit « mineur ».

**APP : N'est-ce pas une vision conservatrice ? Une ville doit nécessairement évoluer, non ?**

**HM :** Ce n'est pas une vision conservatrice. La ville peut évoluer sans renier son passé. Sans doute faut-il densifier le centre ville comme l'envisage notre municipalité pour que plus de citoyens aient accès au RER...Pour l'instant, hélas, le RER fonctionne mal avec ses retards systématiques, ses rames saturées. Densifier avant de régler ces problèmes très sérieux de transports en communs c'est mettre la charrue avant les bœufs. Si les problèmes se règlent dans l'ordre des priorités, cela laisse du temps pour réfléchir à un véritable plan d'urbanisme ! L'évolution est possible ; simplement il faut plus de discernement dans les choix urbanistiques. Par exemple, certaines rues pavillonnaires du centre ville doivent être protégées dans le souci de préserver la cohérence architecturale de ces rues et de conserver les pavillons anciens qui sont rares et pleins de charme. D'ailleurs, en observant bien le tissu urbain, il existe des rues où cette cohérence n'existe plus du tout. La construction de petites

résidences est donc tout à fait possible.

**APP : Vous sentez-vous comme un interlocuteur privilégié par la Mairie ?**

**HM :** Effectivement, l'ASPEA souhaite être un interlocuteur auprès de nos élus municipaux pour lesquelles il semble ne pas y avoir de patrimoine à sauvegarder dans notre centre ville. L'ASPEA rassemble ceux et celles qui pensent le contraire et ce, quelles que soient leurs appartenances politiques.

**APP : Qu'attendez-vous en pratique ?**

**HM :** Pour tout vous dire, je souhaite que l'ASPEA fédère beaucoup de citoyens, que ce mouvement soit entendu pour que cette action ne s'éternise pas. Moi-même j'ai deux jeunes enfants, un travail, ce temps consacré à l'ASPEA, je le mettrais volontiers ailleurs ! Hélas, les projets de démolitions des derniers pavillons anciens des rues Gabriel Péri, Pierre Brossolette et de la rue de l'Abbaye font partie des urgences qui ne peuvent pas attendre.

## L'UNIVERSITE POPULAIRE A ANTONY, C'EST PARTI !

Cet automne, l'Université Populaire d'Antony ouvre ses portes. Objectif : offrir des sessions de cours et des conférences sur des domaines variés : sciences, littérature, histoire, arts. Les intervenants sont des universitaires, experts dans leur domaine et bons pédagogues qui sauront se mettre à la portée de tous. Public visé : tous les publics, quels que soient leur milieu social et leur niveau d'études. Il faut donner à tout le monde des grilles de lecture pour comprendre le monde contemporain et décrypter la masse d'informations qui nous arrivent chaque jour.

L'Université Populaire d'Antony ouvre dès l'automne. Elle vous propose plusieurs conférences et deux sessions de six cours vous permettant d'approfondir un sujet : une session de littérature et l'autre d'économie.

Venez nombreux aux deux premières conférences : «Sortir de la crise globale vers un monde solidaire et écologique» par Dominique PLIHON, professeur d'Université à l'Université Paris 13, le 22 octobre 2009, salle Pétresco et «De l'infiniment petit à l'infiniment grand : des atomes aux étoiles» par Jacques BOUCROT, directeur de recherches honoraire au CNRS, le 26 novembre 2009, salle Pétresco.

■ Jean-Pierre JAUGIN

### ANTONY PLACE PUBLIQUE

9 bld Brossolette 92160 ANTONY

app92@club-internet.fr

Directeur de publication : Fabien Feuillade

Rédaction : Maxime Baldit, Michel Boulenger, Magali Buzelin, Jean-Marie David, Pierre Delmotte, Bruno Edouard, Fabien Feuillade, Gabrielle Guillaume, Jean-Pierre Jaugin, Jean-François Moingeon, Pierre Rufat, Isabelle Sénécal

Crédits photo : Maxime Baldit

Maquette : Isabelle Sénécal

ISSN : 2101-3675

Impression : IPNS

Enregistré au TGI de Nanterre sous le n°09/04/PDL

Dépôt légal annuel